

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Séance du mardi 15 février 2022

#### A) Membres présents

- > Représentants des personnels exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est ou dans les établissements membres
  - Professeurs et personnels assimilés des universités – A
    - Stéphane Jaffard
    - Nadia Haddad
  - Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B
    - Flores Espinola Artemisa
    - Virginie Ehlacher
    - Bruno Polack
  - Personnels BIATSS, ITA et assimilés exerçant au sein de l'établissement Université Paris-Est - C
    - Fatima de Freitas
    - Laurent Le Puil
  - Personnels BIATSS, ITA et assimilés exerçant au sein des établissements membres - D
    - Sabine Hermenault
    - Sébastien Sigiscar
- > Représentant de l'INSERM
  - Stéphane Jamain
- > Personnalités qualifiées
  - Pascal Boireau
  - Joël Cuny
  - Catherine Vauconsant
  - Séverine Kirchner
- > Représentants des établissements membres
  - ENPC : Gilles Robin
  - ENVA : Renaud Tissier
  - Université Gustave Eiffel : Sandra Vié
  - UPEC : Éric Léonel
- > Président d'Université Paris-Est : Alexandre Maitrot de la Motte

#### B) Membres représentés

- Yamin Leprince représentée par Nadia Haddad
- Arnaud Le Ny, représenté par Bruno Polack

- Mahdi Zargayouna, représentée par Stéphane Jaffard
- François Brouat représenté par Alexandre Maitrot de la Motte

### **C) Membres absents/excusés**

Usagers - E

- Caroline N'Guyen
- Gérald Lebigot

Représentante de la région Ile de France

- Angela Pascoa Dos Santos

### **Invités**

> Invités de droit avec voix consultative

- Gaëlle Lissorgues, vice-présidente Projets de la ComUE Paris-Est
- Séverine Mardirossian, secrétaire générale de la ComUE Paris-Est
- Nelly Tocko, agente comptable de la ComUE Paris-Est
- Anne-Marie Ruth, représentante du recteur de la région académique Ile-de-France

> Autres invités

- Éric Leonel, responsable politique Pépite 3EF
- Bénédicte François, directrice adjointe du département des études doctorales de la ComUE Paris-Est et référente égalité femmes-hommes de la ComUE Paris-Est
- Audrey Adeagbo, directrice de cabinet et de la communication de la ComUE Paris-Est
- Virginie Bellance, assistante de direction d'Université Paris-Est de la ComUE Paris-Est

---

⇒ Le président d'Université Paris-Est ouvre la séance à 14h07

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 26 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 23, le quorum est atteint.

Par exception à ce qui précède et conformément à l'article R 719-68 du code de l'éducation, le conseil d'administration délibère valablement des questions budgétaires si la moitié des membres en exercice est présente. Ces délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés. Le nombre d'administrateurs présents étant de 18, le quorum physique est atteint.

## **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021**

Le président demande aux membres du Conseil d'administration s'ils souhaitent que des modifications soient effectuées et constate l'absence de demande en ce sens.

### **Première délibération**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 19 octobre 2021.

## **2. POINT D'INFORMATIONS DU PRÉSIDENT**

### **2.1. La mission doctorale**

Le président donne la parole à Bénédicte François, directrice adjointe au Département des études doctorales.

- a) Les actualités du Département des études doctorales et des Écoles doctorales.
- La cérémonie de remise des prix de thèses a eu lieu en présentiel pour la première fois depuis deux ans.
  - Les journées de rentrée des doctorants organisées sur les deux sites : la Cité Descartes et Créteil.
  - La présentation de la formation doctorale à l'occasion de la journée de portes ouvertes de l'Université Gustave Eiffel en février et à l'occasion d'une table ronde organisée par l'UPEC par visioconférence en mars.
  - « *Ma thèse en 180 secondes* » : la prochaine édition aura lieu le 15 mars 2022, à l'École nationale vétérinaire d'Alfort.
  - Un projet de *summer school* ou d'une journée d'études en juillet ouverte à l'ensemble des doctorants, marquant une volonté des écoles doctorales de travailler ensemble.
- b) Bénédicte François présente ensuite les résultats d'une enquête menée par le Réseau national des collèges doctoraux, qui représente 80 % des doctorants inscrits en France, sur le doctorat vu par les doctorants et par les encadrants. Ce rapport dresse 12 constats et plusieurs recommandations qu'elle a regroupés en trois points positifs et quatre points de vigilance.
- Les points positifs :
    - ⇒ Les résultats du rapport soulignent combien la contribution des doctorant.e.s est centrale pour la recherche française.
    - ⇒ L'enquête témoigne d'un haut niveau de satisfaction des doctorant.e.s par rapport à leurs attentes, à leur vision du doctorat ou à leur encadrement doctoral.
    - ⇒ Les doctorant.e.s mettent en avant l'importance du travail en équipe et la pratique du co-encadrement.
  - Les points de vigilance et les pistes de recommandations :
    - ⇒ Sur la formation doctorale et la qualité de l'encadrement doctoral : la première difficulté concerne le financement de la thèse. Entre 5 et 15 % des doctorant.e.s disent ne pas bénéficier d'un encadrement adapté. Une piste de réflexion réside dans les comités de suivi mis en place depuis 2016 (82 % des doctorant.e.s en sont satisfaits).
    - ⇒ L'attractivité internationale : les doctorant.e.s étranger.e.s aimeraient une meilleure communication à leur égard. Ils posent aussi la question du choix de la langue de rédaction de leur thèse.
    - ⇒ La reconnaissance du doctorat et sa valorisation : les doctorant.e.s sont globalement favorables à la systématisation des auditions pour l'admission au doctorat. Ils réclament aussi une meilleure visibilité des thèses pour éviter les falsifications et mieux valoriser le travail en équipe.
    - ⇒ L'avenir professionnel des doctorant.e.s : plus d'un tiers sont inquiets à l'égard de leur avenir professionnel. Une piste serait l'instauration d'une sorte de portail de l'emploi pour les docteurs.

Le président rappelle que lors de sa campagne, il avait fait état, s'agissant de la mission doctorale, de cinq chantiers de transformation importants : la démarche compétences, la démarche qualité, la question de l'international, la question des autres modes d'acquisition du doctorat que le doctorat classique, et l'Habilitation à Diriger les Recherches. Sur l'ensemble de ces sujets, à l'exception de la HDR, ces derniers avancent correctement. Un point sera prévu lors du conseil d'administration de juillet sur l'état d'avancement de ces différentes actions, à l'exception de l'HDR. Ce diplôme est régi par un arrêté de 1988 qui sera probablement amené à être modifié par le MESRI. Le cadre réglementaire du doctorat est également en cours d'évolution.

## 2.2. La mission de projets

### a) L'appel à projet Amorçage

Le président donne la parole à Gaëlle Lissorgues, vice-présidente en charge des Projets.

La date limite des candidatures à l'AAP était le 22 octobre 2021. 17 projets éligibles ont été expertisés par trois à cinq experts par projet. Lors du conseil de projets qui s'est tenu le 25 janvier 2022, quatre projets ont été sélectionnés ; et deux ont été placés sur une liste complémentaire. Ces projets montrent une implication des équipes des établissements membres et associés de la ComUE, et la grande variété des thèmes abordés (santé, matériaux innovants, environnement, data intelligence artificielle...). Les conventions sont en cours de rédaction pour lancer rapidement les projets. Les projets devront se terminer avant décembre 2023.

### b) La journée scientifique Paris-Est

À l'initiative du conseil de projets, une deuxième journée aura lieu le 31 mars prochain. Le thème général est celui des conséquences du développement du travail à domicile sur les usages de la ville et de la santé. Le programme est en cours de finalisation. Le président remercie le Centre hospitalier intercommunal de Créteil d'accueillir cette manifestation et de participer à la construction de cette journée scientifique. Une troisième journée sera programmée avant l'été.

### c) Le projet Pépité 3EF

Le président invite Éric Leonel, responsable politique de Pépité 3EF à prendre la parole pour présenter les différents événements de l'équipe :

- L'équipe 3EF s'est installée à la Maison de l'Entreprise Innovante (Cité Descartes) au plus proche de l'écosystème de l'entrepreneuriat du campus.
- Deux chargés de mission ont été recrutés pour soutenir les actions des étudiants entrepreneurs.
- Le challenge entrepreneurial « *Tous sensibilisés 2021* » a été lancé en septembre avec l'association *Rejouer* sur la thématique de l'économie sociale et solidaire autour du recyclage du jouet.
- En février 2022 : Pépité 3EF ouvre son compte Twitter.
- Le 30 mars se tiendra la finale « *Tous labellisés !* », concours de *pitchs* des étudiants entrepreneurs.
- Durant le printemps et l'été 2022, d'autres concours seront organisés avec la région Île-de-France et Pépité France : le prix PEPITE start-up Île-de-France, « *Booste ton projet* » du réseau Pépité, le prix national Pépité et le concours *Zeugma* en lien avec la recherche et les activités dans les laboratoires.
- Lancement imminent du site lavitrine Pépité 3EF, site de valorisation des projets et services des étudiants entrepreneurs.

Éric Léonel salue l'engagement des établissements dans leur mobilisation auprès des étudiants du site. 193 étudiants bénéficient du statut national d'étudiant entrepreneur, ce qui démontre une grande progression du nombre d'étudiants intéressés par le statut. 25 d'entre eux préparent le diplôme d'étudiant entrepreneur.

Pépité 3EF participe également à l'observatoire des représentations entrepreneuriales liées au genre chez les jeunes (ORELIG).

Le SPOC LabCI (laboratoire des concepteurs d'idées), dispositif mis en place il y a deux ans visant à la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat, est déployé à plus grande échelle sur le site. Ce dispositif en ligne modulaire s'adapte au niveau d'entrée du jeune dans son processus de maturation de son projet et lui offre un accompagnement son projet d'entrepreneuriat.

Enfin, un groupe de 9 étudiants a testé à l'automne 2021 le dispositif *Entrepreneurship Crosses* pour les étudiants Erasmus.

Le président souligne le dynamisme de Pépité 3EF qui a déjà atteint les objectifs fixés pour 2025

s'agissant du nombre d'étudiants entrepreneurs dans le cadre du contrat de site pluriannuel. Cela montre que la bascule vers la ComUE de projets s'est maintenant bien faite. Les choses se passent conformément aux prévisions et il remercie les équipes.

d) PIA 4 – dépôt du dossier *Urban One Health*

Le président présente le projet *Urban One Health* déposé en réponse à la vague 2 de l'appel à projets ExcellencES du PIA. Ce projet témoigne de la volonté de travailler aux interfaces de la ville et de la santé. Il est porté scientifiquement par Renaud Tissier, directeur scientifique de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, qui présente le projet au conseil d'administration.

La santé humaine et la santé animale sont liées, de même que le lien à l'environnement est une évidence. Dans ce contexte, les relations doivent être bijectives. Le concept « One Health » repose sur plusieurs piliers : l'infectiologie en est le pilier central ; une relation avec l'environnement doit être effectuée, selon une logique bilatérale interrogeant l'impact de l'homme sur l'environnement ; et la médecine comparée constitue un axe important.

Le site de Paris-Est est particulièrement approprié à ce décloisonnement. Plus avant, la force du site n'est pas limitée au « One Health » ; au-delà, le site permet d'aborder cette question dans une dynamique unique, grâce au croisement avec la question de « l'Urban Health » et celle du développement urbain, en intégrant complètement la dimension environnementale qui est très peu évaluée dans les approches globales, y compris sur les aspects infectiologiques.

Un groupe de travail a été constitué et a produit un document (le dossier de candidature) présenté aux organismes et à l'ensemble des établissements membres et associés de la ComUE.

L'organisation cible porte sur trois piliers organisés en triangle avec un axe central. Les trois piliers sont l'infectiologie, la médecine comparée, et l'environnemental urbain. Le cœur correspond à l'approche des data avec des forces uniques du site en mathématiques, en sciences de l'ingénieur et dans la gestion des data. Les humanités sont notamment le droit, la sociologie et l'économie. Ils sont présents dans chacun des quatre axes et devront être entièrement intégrés.

Les actions proposées sont de trois types :

➤ Une forte dimension recherche

Un financement de 14 M€ a été demandé pour un coût total du projet de 120 M€. Sur ces 14 M€, 10 M€ seront dédiées à trois types d'actions de recherche et affichent une volonté forte d'interdisciplinarité :

- L'action de base consiste à associer deux équipes contenant un minimum de deux investigateurs principaux. Ces « petits » projets d'émergence à 50 000 € sur un an ont pour objectif de permettre de lancer des travaux de recherche.
- La deuxième action consiste à faire émerger des projets d'accélération plus ambitieux. Cela représenterait 20 projets sur 10 ans dotés de 300 000€. L'idée est de systématiquement mettre deux allocations doctorales sur des sujets contigus et parallèles qui démontrent l'interdisciplinarité.
- La troisième action vise à constituer 5 *hubs* d'excellence qui visent à assembler trois laboratoires différents et à générer un minimum de 4 ou 5 PI, sur un budget de 500 000 à 900 000€ en intégrant pour deux projets le financement d'un PI extérieur.

➤ La dimension formation

Il s'agit de renforcer des actions existantes par une dynamique d'appel à projets pour développer une offre de formation aux établissements membres et associés de la ComUE.

- 40 bourses de Master avec des projets à hauteur de 12 000 euros.
- 18 projets financés sur un *Idea Lab* et des programmes interdisciplinaires constitués de modules de formation de type MOOC qui pourraient s'intégrer dans toute forme de cursus.
- Des formations dédiées aux PhD visant à former à des disciplines différentes que celles offertes par les écoles doctorales. Par exemple, une initiation à certaines sciences humaines pour des médecins ou des ingénieurs. Le but est de créer un collectif de doctorants sensibilisés à l'interdisciplinarité qui pourraient être unis autour d'une *summer school*.

- Les actions de sciences par et pour la société : des vidéos diffusées sur des chaînes de réseaux sociaux (par exemple *YouTube*) dans le cadre de la vulgarisation scientifique, du *média training* et de la science participative, etc.
- 36 projets à 9 000€ permettant de financer des stages de masters professionnalisants.

Tout cela sera associé à des indicateurs spécifiques visant la démonstration du décloisonnement. Le mécanisme de gouvernance associe, au comité exécutif, les représentants des organismes nationaux (CNRS et INSERM, auxquels peut être assimilée l'ANSES), et une équipe de management avec des responsables de piliers qui s'appuiera sur un comité scientifique interne. L'ambition est d'avoir des appels réalistes, ce qui implique la constitution de deux comités consultatifs : un externe composé d'un nombre limité de personnes et un comité scientifique interne.

Le président remercie Renaud Tissier ainsi que tous les associés et partenaires du projet. Ce dernier a été présenté aux directeurs des laboratoires du site et a suscité beaucoup de questions et d'intérêt. Son intérêt est de remettre les questions scientifiques au cœur de la politique menée sur le site Paris-Est, et de faire fonctionner les institutions au service des questions scientifiques. Les résultats de l'appel à candidatures seront connus dans les prochaines semaines ou prochains mois. Le président espère avoir une bonne nouvelle à annoncer lors de la prochaine séance.

Artemisa Flores Espinola constate l'envie de faire de l'interdisciplinarité, mais ne voit pas vraiment les sciences sociales reflétées dans ce projet. Elle s'enquiert de la méthode car les sciences sociales aimeraient être représentées et participer. Le président répond que le groupe de travail pluridisciplinaire constitué pour le projet est composé de collègues chercheurs et chercheuses, dont certains sont spécialisés en sciences humaines et sociales. Les SHS auraient pu être une action en tant que telle ; mais la volonté a été d'en faire un axe pluridisciplinaire, et que les sciences humaines et sociales soient transverses au projet. S'agissant de la méthode et la consultation des directeurs de laboratoire, des réunions de présentation du projet ont été organisées, par l'intermédiaire des établissements. La plupart des laboratoires du site répondent et souhaitent participer au projet. Le principe est que chaque laboratoire du site pourra participer à chacun des appels qui sera lancé dans le cadre des actions.

### 3. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2021 DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST

Le président expose en préambule que les recettes et les dépenses ont, pour 9/12<sup>ème</sup> de la période, été exécutées sous sa responsabilité, ce qui n'était pas le cas l'année dernière.

Il rappelle que les missions et responsabilités de l'ordonnateur et de l'agent comptable dans les établissements publics sont en cours d'évolution, dans le cadre d'une réforme prévue par la loi de finances 2022. Le chef d'établissement (le président quand il s'agit d'une université) est ordonnateur. Il est chargé de prendre les décisions dans le respect de la réglementation et de ce qui a été voté par le Conseil d'Administration lors de l'adoption du budget. Le rôle de l'agent comptable est de le contrôler avant d'exécuter les dépenses et les recettes : il doit n'accepter de payer ou d'encaisser qu'à condition que ce que l'ordonnateur propose soit conforme à la réglementation. Par conséquent, la présentation de l'exécution des dépenses et des recettes durant l'année 2021 se fera en deux temps, correspondant à la présentation du rapport de l'ordonnateur et à celui de l'agent comptable.

#### 3.1. Rapport de l'ordonnateur

Le président présente le rapport de l'ordonnateur. Il rappelle que l'élément politique de référence est la trajectoire économique approuvée par le Conseil d'administration du 9 juillet 2019 qui a permis de construire le modèle économique pour la période 2019-2024. La trajectoire prévoyait deux années de transition (2020 et 2021) avec un solde budgétaire négatif, hors I-Site (dont le portage incombe désormais à l'Université Gustave Eiffel) et hors contrats doctoraux (puisque depuis septembre 2020, les nouveaux doctorants s'inscrivent dans les établissements membres et non plus à la ComUE).

	2020	2021				2022	2023	2024
Solde Trajectoire budgétaire CA du 09/07/2019 (hors I-SITE et CD)	- 704 278	- 215 426				- 42 486	+ 5 941	+ 57 024
Solde trajectoire constaté ou envisagé	- 406 822	BI	BR1	BR2	Exécuté	BI		
		- 449 300	- 367 706	- 461 039	- 600 686	96 932		
Solde complet (I-SITE et CD compris)	1 789 866	- 1 049 300	- 967 706	- 331 016	- 230 579	- 66 019		

Les différents budgets et comptes financiers de la ComUE proposés au vote du CA respectent la trajectoire. Le solde budgétaire 2021 présenté est de -600 000€ au lieu des -215 000€ prévus par la trajectoire, pour les raisons suivantes. D'une part, des recettes prévues n'ont pas pu être perçues en 2021 : la contribution de deux établissements membres et le reversement de la contrepartie d'emplois PRES et du contrat de site. Ces recettes seront imputées sur l'exercice 2022 et représentent un montant d'un peu plus de 800 000 €. D'autre part, le paiement du loyer des locaux occupés par la ComUE à la Cité Descartes n'a pas été effectué depuis 2019 par manque de présentation de facture de la part de l'hébergeur : s'il devait intervenir en 2021, il aura finalement lieu en 2022.

Sans ces décalages temporels, le solde budgétaire serait de - 34 000 € et non pas de - 600 000 €.

Le président précise que malgré les apparences, les finances sont ainsi meilleures que prévues. Il reprend les données financières par activité.

- Les dépenses s'élèvent à 8,9 M€. Les données sont réparties par activité.

➤ Les dépenses liées au doctorat

La crise sanitaire a cette année encore eu un impact sur l'activité doctorale. Un certain nombre de dépenses n'ont pas eu lieu notamment en raison du ralentissement des activités internationales (bourses de mobilité, invitations de professeurs sur site, etc.). Comme convenu lors du dernier Conseil, tous ceux qui ont dû reporter des activités à cause de la crise sanitaire pourront les exercer en 2022, 2023 ou 2024. Les soutenances de thèses et des habilitations à diriger des recherches ont été maintenues et organisées à distance, limitant les dépenses.

Plus de 220 contrats doctoraux ont été prolongés. Le montant pour l'année 2021 est supérieur à 565 000 €. L'ensemble a été intégralement compensé par l'État. Le coût de la prolongation des contrats doctoraux pour 2022 et 2023 est évalué à 575 000 € et 208 000 €, également compensé par l'Etat.

➤ Les dépenses liées à la mission de projets

Les projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « Amorçage » 2020 ont démarré en 2021 et percevront leur financement en 2021 et 2022.

Pépité 3EF enregistre une montée en puissance de ses actions. Les objectifs initialement fixés ont été dépassés ; néanmoins la subvention versée par le ministère est inférieure aux besoins. Lors de la dernière séance, le CA a voté les conditions dans lesquelles les activités de Pépité pouvaient donner lieu à une facturation auprès de partenaires externes.

- Les recettes correspondent à un montant de 8,6 M€ et sont de plusieurs types.
  - La subvention pour charge de service public a augmenté en raison notamment de la prolongation des contrats doctoraux.
  - Les autres financements publics (fiscalité affectée et autres recettes propres) de 5M€
  - Un certain nombre de recettes fléchées correspondent à des dépenses et donc des opérations totalement neutres.

Les PIA sont présentés à part : 3 766 829 € ont été transférés à l'Université Gustave Eiffel au 31 mars 2021. Par ailleurs, 647 000 € ont été engagés par la ComUE avant le transfert pour lequel il faut un reversement.

En résumé et pour comparer les dépenses et les recettes, s'agissant des dépenses en autorisation d'engagement et en crédit de paiement, le bilan de l'exercice 2021 est le suivant :

- Le solde budgétaire est déficitaire (tout compris) de 230 579 € contre 321 000 € prévus lors de la dernière délibération sur le budget rectificatif n° 2.
- Le résultat net est de 23 800 € contre - 376 000 € envisagés.
- La capacité d'autofinancement est de 68 000 € contre - 316 000 €.

### 3.2. Rapport de l'agente comptable

En comptabilité budgétaire,

- Le solde budgétaire arrêté est de - 230 578,80 € (au lieu des - 331k€ prévus)
- Le résultat comptable arrêté est de 24 k€ (au lieu des - 376 k€ prévus) il se stabilise par rapport à 2020. Il est impacté par des charges non décaissables et des produits non encaissables retraités pour arriver à la capacité d'autofinancement (CAF).
- La trajectoire est conforme aux attentes énoncées lors des différents budgets.
- La CAF s'élève à 69 k€ (contre une IAF initialement prévue à - 316 k€). Elle représente l'ensemble des ressources financières générées par les différentes opérations de gestion de l'établissement et qui permettent de couvrir ses besoins. Elle suit la même trajectoire que le résultat net comptable.
- Le fonds de roulement représente 164 jours de charges décaissables. Il s'agit des ressources financières générées au fil des années. Il est constitué de l'excédent des capitaux permanents au regard des emplois stables. En 2021, le prélèvement sur le fonds de roulement s'élève à 234 k€ au lieu des 331k€ initialement prévus Le fonds de roulement est stable par rapport à 2020.
- Le prélèvement sur la trésorerie annoncé de – 98 M€ et tenant compte du transfert du portage des PIA à l'Université Gustave Eiffel a été réalisé à hauteur de – 4,27 M€.

Pour reprendre la photographie du bilan au 31 décembre 2021, les capitaux propres sont constitués par les réserves, les financements reçus et les résultats accumulés d'année en année. Les capitaux propres s'élèvent à 19 M€ ; les immobilisations totales s'élèvent à 15 M€. Si on fait la différence des deux, le fonds de roulements s'élève à 4 M€.

Le bilan affiche d'un côté des créances et des dettes. La différence entre les deux représente un besoin en fonds de roulements de 335 000 €.

Pour conclure, il est important de signaler que l'exécution a été profondément marquée par le transfert du portage budgétaire des PIA (I-SITE, Idefi et Labex) vers l'université Gustave Eiffel, ce qui a entraîné une diminution du solde budgétaire et des principaux agrégats financiers. Le fait d'avoir revu les conventions a permis à la ComUE de faire face à des engagements sans tension de trésorerie. Afin de poursuivre la trajectoire, il semble important que la ComUE puisse poursuivre ses modalités de conventionnement avec les établissements telles qu'elles ont été définies en 2021 avec un impact direct sur le solde budgétaire dès les premiers mois de l'année.

Le fonds de roulement et le niveau de trésorerie en fin d'année couvrent les charges de fonctionnement et vont permettre à la ComUE de faire face à ses échéances. Il ressort toutefois peu de marge de

manœuvre au niveau du compte de résultat. Les indicateurs sont plutôt très encourageants. Toutefois, la ComUE ne dispose pas de marge de manœuvre et sa santé financière dépend du soutien de la tutelle, des contributions des membres et du respect des échéanciers et du versement des produits par les différents débiteurs.

Nadia HADDAD demande si le montant des loyers non payés pour l'occupation des locaux peut être déposé sur un compte qui rapporte des intérêts. Nelly TOCKO répond par la négative : les établissements ne peuvent pas placer leurs fonds, sauf à titre dérogatoire. Au demeurant, les factures sont arrivées et l'impact se verra en 2022.

Le président précise que la délibération donnera lieu à deux votes. Un vote sur les articles 1<sup>er</sup> et 2 pour constater ce qui vient d'être présenté et un vote sur l'article 3 relatif à l'affectation de ce résultat en report à nouveau.

### **Troisième délibération**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte financier 2021 de la ComUE Université Paris-Est et le report à nouveau du solde constaté.

## **4. APPROBATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2020-2021**

Fatima de Freitas, directrice des ressources humaines de la ComUE Paris-Est, présente le rapport social unique qui couvre la période du 30 juin 2020 au 31 juillet 2021. Il a été soumis au comité technique commun à la ComUE et à l'UPEC le 31 janvier 2022 et approuvé à l'unanimité. Il s'agit d'un rapport social de transition. Les effectifs jusqu'ici relativement stables ont forcément baissé (transfert des PIA). Les faits marquants sont les suivants :

- la finalisation du transfert des personnels de l'I-SITE FUTURE de la ComUE vers l'université Gustave Eiffel,
- la publication des nouveaux statuts de la ComUE le 1<sup>er</sup> décembre 2020,
- le renouvellement du Conseil d'administration de la ComUE le 26 janvier 2021,
- l'élection du président de la ComUE, la nomination de deux référents égalité hommes femmes et l'élection de la première Vice-Présidente en charge des projets,
- la poursuite des périodes de télétravail lié à la crise sanitaire.

Concernant la mobilité des effectifs, pour la première fois, les flux sortants sont cinq fois supérieurs aux flux entrants. Ils ont concerné l'ensemble des fonctions de la ComUE. L'ensemble des personnels recrutés autrefois dans le cadre de l'I-SITE FUTURE et des LabEx n'apparaissent plus du tout à l'issue du bilan social. Ce mouvement de transfert est entièrement terminé.

Les flux entrants notables concernent l'équipe Pépite 3EF et le recrutement d'une chargée de mission affectée au pilotage de la mission de projet. Enfin, les flux sortants sont nettement plus élevés concernant les doctorants contractuels. La campagne exceptionnelle de prolongation des contrats doctoraux est également présentée.

Concernant la formation, la baisse des effectifs et la crise sanitaire ont eu des conséquences sur les formations des agents de la ComUE. À ce sujet, le président rappelle que le contrat de site, originellement 2020-2024 qui va être prolongé jusqu'en 2025, prévoit des actions de formation en commun à l'échelle de l'ensemble du site. Il espère aussi pouvoir présenter un plan d'actions définitif ou bien avancé lors du prochain conseil.

Sabine Hermenault demande pourquoi l'accord spécifique permettant aux agents de la ComUE d'accéder à la formation de l'UPEC n'avait pas été renouvelé. Fatima de Freitas répond que les raisons sont purement conjoncturelles (crise sanitaire, flux de personnels importants à l'UPEC). L'objectif est de le remettre en place le plus rapidement possible pour l'année prochaine. En revanche les agents pouvaient faire des demandes sur d'autres dispositifs.

### **Troisième délibération**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le rapport social unique de transition de la ComUE Université Paris-Est.

### **5. ADHÉSION À LA CONFÉRENCE PERMANENTE DES REPRÉSENTANT·ES ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ**

Bénédicte François, référente Égalité Femmes / Hommes, insiste sur l'importance d'adhérer à la conférence permanente des représentant·es égalité et diversité créée en 2011 dont elle rappelle les missions. La CPED travaille en étroite liaison avec le ministère et propose des outils innovants en termes de diagnostic interne, de formation, d'actions de sensibilisation. Bruno Polack constate que l'adhésion est gratuite la première année et s'enquiert du coût de la deuxième année. Bénédicte François croit se souvenir que le montant dépend de la taille de l'adhérent, et qu'il devrait être de l'ordre de 300 € dans le cas de la ComUE, ce que confirme Séverine Mardirossian.

### **Quatrième délibération**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'adhésion à la Conférence permanente des représentants égalité et diversité.

### **6. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU NATIONAL DES COLLÈGES DOCTORAUX**

Bénédicte François, directrice adjointe du Département des études doctorales, indique que le renouvellement de l'adhésion s'élève à 500 € par an. Le Réseau national des collèges doctoraux existe depuis quelques années, et son rôle a pris de l'ampleur.

### **Cinquième délibération**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'adhésion au Réseau national des collèges doctoraux pour les années 2022, 2023 et 2024.

### **7. SYNTHÈSE DES CONVENTIONS DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS-EST ENTRE OCTOBRE ET DÉCEMBRE 2021**

Le président expose qu'il y a 11 conventions et actions en cours. Les partenaires sont pour la plupart des établissements membres ou associés. Les différents thèmes sont les suivants : les contrats doctoraux, les projets Amorçage 2020 qui continuent en 2021 et 2022, des avenants aux conventions d'association, des conventions cadres de collaboration, une convention pour le financement d'un contrat doctoral et la refacturation des dépenses relatives au PIA.

### **8. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'est posée.

La séance est levée à 16 h 19.

Le 15 février 2022, à Champs-sur-Marne

Le Président d'Université Paris-Est,

Alexandre MAITROT DE LA MOTTE